

Européennes 2024

Neurey-lès-la-Demie

Conseil municipal : la commune s'est choisi un gentilé

Dernièrement le conseil municipal a permis à la commune de choisir son gentilé. Une réunion qui a également révélé les bénéficiaires des prochaines subventions.

L'Est Républicain - 12 avr. 2024 à 20:32 - Temps de lecture : 2 min



Les habitants et les habitantes de Neurey-lès-la-Demie sont Nucaréens et Nucaréennes comme l'ont choisi 22 des 40 personnes qui ont exprimé un avis.

La maire Sabrina Fleurot l'avait annoncé lors de la cérémonie des vœux : « Le conseil municipal, après consultation de la population, prendra prochainement une délibération portant sur le gentilé à donner à la commune ». C'est chose faite depuis la séance du vendredi 5 avril.

Désormais les habitants de Neurey-lès-la-Demie sont Nucaréens et Nucaréennes comme l'ont choisi 22 des 40 personnes qui ont exprimé un avis. « Ce gentilé correspond à l'étymologie de Neurey, le lieu avec area, et planté de noyers avec nucarius », souligne Sabrina Fleurot. En effet, les noyers poussent en nombre sur le territoire communal.

■ Commune forestière

« Nous ne nous considérons pas une commune forestière », indique la maire. Qui, cependant, invite les élus à adhérer à la COFOR (association départementale des communes forestières). Car « la COFOR fournit un excellent travail, y adhérer nous donnera l'occasion de partager des pratiques et des expériences pour préparer l'adaptation de notre forêt au changement climatique ». Le premier adjoint Dominique Hézard (titulaire) et le conseiller Frédéric Sainty (suppléant) représenteront la commune à la COFOR.

Publicité

■ Conventions culturelles

La commune s'engage sur deux événements culturels. Une convention sera établie avec Les Rendez-vous/L'art partout et pour tous pour un concert le 11 juillet à l'église et des interventions au pôle éducatif de Vellefaux. Le coût (1 000 €) serait financé par les bénéfices du bar éphémère Les Jardins du Closey. Le deuxième événement entre dans le cadre du Festival des caves, avec une pièce de théâtre *Le*

Jeu de la chèvre adaptée du conte d'Alphonse Daudet, le 31 mai, en un lieu tenu secret comme le veut le concept du festival.

■ Subventions

Le conseil municipal a décidé des subventions 2024. Les bénéficiaires sont : l'ADMR (100 €), Éliad (100 €), l'association départementale des piégeurs (50 €), le CIJ (250 €) pour les cartes avantages jeunes, la section des anciens combattants de Noroy-le Bourg (100 €) ainsi qu'Anim'Neurey et l'ACCA pour 300 € chacune sous réserve qu'elles organisent deux animations sur le village. 500 € sont en réserve à l'intention des collégiens et lycéens qui recevront 75 € pour des séjours pédagogiques.

<< Le gentilé retenu correspond à l'étymologie de Neurey, de lieu avec area, et planté de noyers avec nucarius. >>

Sabrina Fleurot, *maire de la commune.*

Politique

Conseil municipal



À LIRE AUSSI

Cette découverte sur les acouphènes laisse les médecins sans voix (essayez ce soir)

Aide Acouphènes | Sponsorisé

En savoir plus

Si vous avez des acouphènes, Faites ceci immédiatement

Aide Acouphènes | Sponsorisé

En savoir plus

Line Renaud : son futur héritier enfin révélé

Capital | Sponsorisé

Les symptômes neuropathiques ne sont pas dus à un faible taux de vitamine B

Nervicil | Sponsorisé

En savoir plus

Restez bien assis avant de découvrir le montant des dépenses de Brigitte Macron

Capital | Sponsorisé

Ces jumelles abordables peuvent-elles voir à 21,9 km de distance en HD ? Voyez comment

Aperçus sur la technologie d'aventure | Sponsorisé

Neuropathie (douleur nerveuse) ? Faites ceci immédiatement (regarder)

Nervicil | Sponsorisé

[En savoir plus](#)

Foug. Bienvenue à Tom

L'Est Républicain

Déménagement d'Emmaüs : on fait le point

L'Est Républicain